

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 54 instituant à la Côte Française des Somalis. un comité local du monument à la Gloire de l'infanterie française.

n° 54

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 janvier 1939

Numéro JO  
n° 506 du 31/01/1939

Date du numéro  
31 janvier 1939

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

Il est institué à la Côte institué à la Côte Français des Somalis, un Comité local du monument à la gloire de l'infanterie française composé comme suit : Président : M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, inspecteur des Affaires Administratives. Membres: MM. le Lieutenant-Colonel Thoine, Commandant le Régiment de Tirailleurs, Perron, Administrateur-Maire de la Ville de Djibouti. Le Président le Vice-président de l'As-sociation des Anciens Combattants. Le Capitaine Correard, secrétaire.